



Genève, le 20 juin 2025
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département de la santé et des mobilités

Les jeunes de 16 à 18 ans fortement exposés à la publicité pour les jeux de hasard et d'argent

Résultats de l'étude d'Addiction Suisse mandatée par le DSM.

Le département de la santé et des mobilités a mandaté Addiction Suisse pour réaliser une étude démontrant que les jeunes de 16 à 18 ans résidant en Ville de Genève sont exposés à un grand nombre de stimuli en lien avec les jeux de hasard et d'argent (JHA), aussi bien dans l'environnement urbain qu'en ligne.

La littérature scientifique démontre que la publicité pour les jeux de hasard et d'argent influence les attitudes et les comportements des jeunes. Les stratégies marketing – qu'il s'agisse de sponsoring, de publicité directe ou de mise en avant de produits – peuvent les inciter à s'essayer à ces jeux, voire les amener à développer des comportements à risque. Or, les connaissances actuelles sur l'exposition des jeunes à ce type de stimuli restent limitées; d'où la nécessité de mener des études observationnelles exploratoires, comme celle confiée à Addiction Suisse, en collaboration avec le département de l'instruction publique.

Une exposition massive dans l'espace urbain: 200 stimuli recensés sur les six itinéraires urbains

En Ville de Genève, six itinéraires urbains correspondant aux déplacements quotidiens typiques de jeunes ont été parcourus entre août et septembre 2024. Cette observation a permis de recenser près de 200 stimuli – publicités, sponsoring ou autres formes de promotion – auxquels ces jeunes sont exposés dans l'espace public.

Dans l'environnement numérique, les participants ont réalisé des captures d'écran de leur navigation en ligne habituelle pendant sept jours, à raison d'une heure par jour, durant l'automne et l'hiver dernier. Au total, 211 stimuli ont été répertoriés sur 91 heures de navigation, intégrant des références aussi bien à des jeux terrestres (notamment des casinos) qu'à des jeux en ligne (casinos et loteries).

Les sources de ces contenus sont diverses: plateformes de jeux en ligne autorisées en Suisse, influenceurs et influenceuses diffusant des contenus à tonalité humoristique ou "style de vie", ainsi que des offres illégales émanant de plateformes basées à l'étranger.

Des enjeux différents en ligne que dans l'espace urbain

Dans l'espace public physique, l'ensemble des contenus observés respecte la législation en

vigueur.

Le constat est différent dans l'environnement numérique, où de nombreux contenus sont en violation du cadre légal suisse. En ligne, certains messages – en particulier ceux diffusés par des influenceurs et influenceuses – banalisent, voire valorisent la prise de risque liée aux jeux d'argent. En règle générale, les réseaux sociaux ne mettent pas en place de dispositifs efficaces de vérification de l'âge, exposant ainsi les mineurs à des contenus qui leur sont pourtant interdits.

Par ailleurs, une proportion significative des stimuli relevés en ligne fait référence à des plateformes internationales interdites en Suisse, ce qui témoigne d'une diffusion de contenus hors du champ réglementaire.

Deux priorités pour une meilleure protection des jeunes

Face à ces constats, Addiction Suisse identifie deux axes d'action prioritaires pour mieux protéger les jeunes.

Premièrement, il est nécessaire de renforcer la régulation des contenus numériques, en imposant aux plateformes de mettre en place des dispositifs de filtrage d'âge réellement efficaces. Ces dispositifs doivent permettre de limiter l'exposition des mineurs à des contenus promotionnels illégaux ou inappropriés liés aux jeux de hasard et d'argent.

Deuxièmement, des mesures doivent être envisagées afin de réduire le nombre de stimuli présents dans l'espace public physique. Il s'agit de limiter l'accessibilité visuelle à ces messages afin d'en atténuer l'influence potentielle sur les comportements à risque.

Les résultats de l'étude seront notamment présentés dans le cadre du 5^e Symposium international multidisciplinaire pour les jeux d'argent et de hasard – "Prévenir et traiter le jeu excessif dans un monde digitalisé" –, qui se tient du 18 au 20 juin à Caux.

- [Télécharger l'étude](#)

Pour toute information complémentaire: M. Yves Bellégo, chargé de communication, office cantonal de la santé, DSM, T. 076 615 69 56.